



SSIAP 2

Module Complémentaire

CHEF D'équipe

PRESENTATION DE LA FORMATION

Responsable pédagogique : M. Arnaud SEBAG Durée de la formation : 4 jours -28 heures Prochaine session : (voir devis) Effectif : 12 participants maximum Délai d'accès : 2 semaines environ

PRE-REQUIS

Pour se présenter à la formation, le stagiaire doit remplir la condition suivante :

Être ou avoir été, pendant un an, au minimum sous-officier des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et titulaire de la spécialité PRV 1 ou AP 1 ou du certificat de prévention, délivré par le ministère

de l'intérieur.

PROGRAMME DE LA FORMATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce module vise à donner aux candidats aux emplois au sein des services de sécurité incendie des ERP et des IGH, disposant d'une compétence évaluée conformément au référentiel de formation des sapeurs-pompiers, les connaissances complémentaires nécessaires

Enseignements théoriques

MANIPULATION DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels le chef d'équipe de sécurité incendie est susceptible d'intervenir d'identifier et d'interpréter les différents signaux

HYGIENE ET SECURITE DU TRAVAIL EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie

CHEF DU POSTE CENTRAL DE SECURITE EN SITUATION DE CRISE Connaître les procédures et les consignes - Gérer les intervenants - Prendre les décisions adaptées - Connaître et mettre en action les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers

Exercices pratiques

EXERCICES D'APPLICATION DES NOTIONS ETUDIEES

MOYENS PEDAGOGIQUES

Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc ...)

Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...) Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement Un clapet coupe-feu équipé
Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement) Emploi du téléphone (réception, appel)
Registre de prise en compte des événements (heure, motif, localisation, traitement)

CONDITIONS DE VALIDATION

La formation est validée si le candidat est présent à l'ensemble des séquences programmées.

Niveau de sortie

Diplôme de Chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes - S.S.I.A.P. 2 obtenu par équivalence.



Formeo 13 – Enregistrement 93.13.12486.13 - SIRET 910 895 259 00026 - APE8559 A

AUTORISATION CNAPS : FOR-013-2023-10-03-20180667173 - MJ V102018

« L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. »